

Un groupe de militants anti-corruption angolais a décidé de porter plainte, en Suisse et en Angola, au sujet d'une affaire de corruption qui a privé leur pays de plus de 700 M\$ et détourné cette somme à l'avantage de trafiquants d'armes européens, d'un oligarque russe et d'Eduardo dos Santo, Président de l'Angola, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires.

Les Angolais ont déposé leur plainte auprès du Bureau du Procureur fédéral suisse à Berne et demandé qu'une précédente enquête – portant sur le contrat concerné – soit rouverte sur la base des nouvelles informations contenues dans un rapport publié aujourd'hui par CorruptionWatch UK et Mãos Livres, un groupe angolais de lutte contre la corruption.

Aujourd'hui, ils déposent également un dossier devant le tribunal de Luanda, capitale de l'Angola. David Mendes, avocat angolais et figure de l'opposition, figurait au nombre des signataires de la plainte à Berne et à Luanda. Il a déclaré :

« Nous savons aujourd'hui bien mieux où est parti l'argent et comment cette transaction corrompue a été mise sur pied. Le système bancaire suisse a permis de voler cette somme à l'un des pays les plus pauvres au monde ; il n'est pas trop tard pour que la Suisse enquête correctement sur tous ceux qui l'ont rendue possible et cherche la restitution des sommes. »

Le rapport, intitulé *Deception in High Places: The Corrupt Angola-Russia Debt Deal* (Duperie en haut lieu : corruption dans l'affaire de la dette angolaise en Russie), révèle non seulement d'extraordinaires irrégularités financières de la part des officiels et des politiciens angolais, mais jette également un jour nouveau sur le rôle d'intermédiaires financiers apparemment respectables.

Il met en lumière le rôle de banquiers de la Société de Banque Suisse (SBS, ultérieurement fusionnée avec l'Union Bancaire Suisse pour devenir UBS) qui ont facilité cette transaction de plusieurs millions de dollars visant à rembourser la dette angolaise restructurée, contractée vis-à-vis de la Russie soviétique. Il révèle également l'implication de Glencore, cabinet multinational de courtage en pétrole et en matières premières.

Andrew Feinstein, directeur de CorruptionWatch UK et co-auteur du rapport, a déclaré :

« Ce rapport sans précédent offre une image extrêmement détaillée de la grande corruption en action ; il met en lumière la cupidité et la vénalité des dirigeants chargés d'assurer le bien-être de leur peuple et montre comment le manque de supervision, de vérification et de contrôles dans les grands centres financiers du monde permet à des banques et à des négociants apparemment respectables de faciliter la spoliation de

populations comptant parmi les plus pauvres au monde, avec de lourdes conséquences sur leurs chances de vie et de bien-être. »

Au cœur du contrat, on retrouve Pierre Falcone et Arcadi Gaydamak, deux hommes d'affaires connus pour avoir participé à l'orchestration des ventes illégales d'armes françaises à l'Angola dans les années 1990, exposées en France lors du scandale et du procès de « l'Angolagate » en 2009.

Ensemble, les deux hommes ont retiré plus de 260 millions de dollars de leur participation à l'affaire, tandis que leur riche associé russe Vitaly Malkin a touché plus de 48 millions de dollars. (Malkin a démissionné de son siège au Parlement russe le mois dernier suite à des allégations de double nationalité illégale russe et israélienne et de détention de fonds non déclarés à l'étranger.)

De précédentes enquêtes conduites par les magistrats français et suisses ont révélé que près de 75 M\$ supplémentaires avaient été répartis entre de hauts fonctionnaires angolais, dont le Président Eduardo Dos Santos qui en a touché plus de 36 M\$. Une dernière somme de 500 M\$ versée pendant la transaction restait impossible à tracer.

Exploitant des documents et des relevés de versements obtenus récemment, le rapport met également en évidence le rôle de Glencore et d'UBS dans la transaction, ce qui souligne à quel point la grande corruption qui frappe les pays en développement est régulièrement favorisée par des intermédiaires supposés respectables, basés en Europe ou aux États-Unis.

En plus de désigner Falcone, Gaydamak, Malkin et trois hauts fonctionnaires angolais comme coupables de corruption, d'abus de confiance, d'association de malfaiteurs et de blanchiment d'argent, la plainte déposée auprès du bureau du procureur suisse mentionne également trois banquiers, responsables de la gestion du compte séquestre SBS/UBS au cœur de la transaction.

Glencore, qui achetait du pétrole à la compagnie pétrolière nationale angolaise à l'époque, est intervenu pour faciliter l'exécution de la transaction en effectuant des versements anticipés pour les livraisons de pétrole. Le cabinet de courtage a quant à lui fait appel à la Société de Banque Suisse afin d'ouvrir un compte séquestre destiné à recevoir les remboursements de la dette rééchelonnée et à transmettre les fonds vers la Russie et d'autres comptes possédés ou désignés par Falcone et Gaydamak.

Les versements effectués par UBS au nom des intermédiaires Falcone et Gaydamak – directement sur les comptes de dignitaires angolais pour certains – ne semble pas avoir fait l'objet de contrôles internes adéquats ni d'un signalement aux autorités en dépit de risques criminels évidents.

Une précédente enquête criminelle suisse portant sur cette affaire a été conclue en 2004, et une plainte connexe, déposée par des citoyens angolais en 2006, n'a pas été prise en compte par le bureau du procureur.

Le rapport exhorte le procureur suisse à ouvrir une enquête approfondie sur le remboursement de la dette angolaise à la Russie. Il appelle également la Suisse à renforcer la transparence de ses cabinets de négoce en matières premières en exigeant la publication de tous les versements effectués au bénéfice de gouvernements dans leurs rapports annuels, à l'instar des États-Unis et de l'Union européenne, et d'étendre ses contrôles anti-blanchiment d'argent aux sociétés de courtage et d'extraction de ressources.

Il demande enfin au procureur général de l'Angola d'ouvrir une enquête criminelle adaptée, et s'intéressant en particulier aux fonctionnaires susceptibles d'avoir illégalement bénéficié de cette transaction ou de précédentes, et invite le parlement angolais à mettre en place une commission indépendante pour enquêter sur l'affaire de la dette et d'autres cas de corruption notoires.